



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU GERS

VILLE DE PAVIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice :	23
Présents :	21
Procurations :	2
Votants :	23
Date de convocation :	03/04/2026

Séance du jeudi 16 avril 2026 à 20 H 30

Le Conseil municipal de la Commune de Pavie, dûment convoqué, s'est réuni, salle Bernard IV à la maison de la culture, sous la présidence de Jean-Michel BLAY, Maire.

PRÉSENTS : Mesdames, Messieurs, Jean-Marc AUTIÉ, Brigitte BAJON-LALANNE, Karine BESSÉ, Jean-Michel BLAY, Isabelle BRUNEL, Jean-Luc CARSALADE, Simon CHALÉAT, Virginie DASQUE, Fernand DEL FABBRO, Jacques GABRIEL, Caroline HOGANT, Frédéric JOUGLAR, Radouane KHABBAL, Pierre MASURE, Cathy PERSONNE, Marie-Hélène PRUD'HOMME, Thomas PUGNET, Alexandra SAGOT, Corinne SCHLUCK, Ludovic SICARD, Marie-Christine VERDIER.

PROCURATIONS : Martine DAREUX donne procuration à Jacques GABRIEL, Éric ZAMPIERI à Jean-Luc CARSALADE.

SECRETAIRE : Simon CHALÉAT

Délibération n° 2026-021

7.2 Fiscalité

Objet : Vote des taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2026

Conformément à l'article 1639 A du Code Général des Impôts, les collectivités locales font connaître aux services fiscaux, par l'intermédiaire des services préfectoraux, les décisions relatives aux taux des impositions directes et produits de fiscalité perçus à leur profit.

M. le Maire rappelle les taux des taxes directes locales votés en 2025.

Après avoir présenté l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales, M. le Maire propose au conseil municipal de ne pas modifier les taux d'imposition pour l'année 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir les taux de 2026 comme suit :

- **Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) :** 62.08 %
- **Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) :** 99.89 %
- **Taxe habitation (TH) :** 14.39 %

Pavie, le 20 avril 2026

Le Maire,

Jean-Michel BLAY

